

Guide du Tri

NOS DÉCHETS,
NOS RESSOURCES,
NOTRE AVENIR !



UNE QUESTION SUR LE TRI ?
02 38 32 76 20
sitomap@sitomap.fr



SITOMAP

SITOMAP : Le Syndicat mixte Intercommunal de collecte et de Traitement des déchets Ménagers de l'Arrondissement de Pithiviers compte, en 2022, environ 80500 habitants répartis sur 90 communes soit 6 communautés de communes et 1 communauté d'agglomération.





Sommaire

	LES DÉCHETS RECYCLABLES	4	
	LES ORDURES MÉNAGÈRES	6	
	LES DÉCHÈTERIES	8	
	LES OBJETS VOLUMINEUX	10	
	LE VERRE	11	
	LA COLLECTE EN PORTE À PORTE	12	

Cette brochure vous présente à la fois comment **jeter le moins possible**, comment trier vos déchets pour fabriquer de nouveaux objets ou en **produire de l'énergie**.

Les Déchets Recyclables

Le tri est simplifié !

LES CONSIGNES DE TRI AU 4 AVRIL 2022 :

- 1 - C'est un emballage ? **Déposez-le dans le bac de tri !** (Celui à couvercle jaune)
- 2 - **Inutile de le laver**, il suffit de bien le vider
- 3 - Déposez le **non imbriqué, en vrac** dans le bac (pas dans des sacs)

Achetez malin, Consommez mieux !

- Achetez des produits locaux et de saisons
- Pensez au vrac
- Soyez "fashion" achetez de la seconde main
- Préférez des objets rechargeables
- Soyez le roi de la récup'

100% des emballages et papiers se trient !



Bouteilles et flacons
en plastique



Tous les papiers, emballages
et briques en carton



Emballages en métal



Contenants vides



Sacs plastiques



Boîtes à œufs



Petits emballages métalliques



Tubes dentifrice
Plaquettes médicaments vides



Paquets chips
et surgelés



Emballages plastiques



Emballages aluminium



Capsules café

FACILE : Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac dans le bac

Si vous avez un doute, mettez le déchet dans la poubelle d'ordures ménagères (poubelle noire)



Les Déchets Recyclables

Le saviez-vous ?

1 - LE RECYCLAGE :

Recycler, c'est réutiliser tout ou partie d'un déchet pour fabriquer de nouveaux produits avec les matériaux qui en sont extraits. **Une seconde vie permet de limiter l'usage des matières premières et donc l'impact sur l'environnement.**

L'aluminium :
se recycle à 100%, ainsi des barquettes en aluminium peuvent servir à fabriquer un fer à repasser

Le verre :
se recycle à l'infini. Après être broyé il est refondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles et autres contenants

Le papier :
est lavé pour dissoudre les encres et redevenir pâte à papier pour ainsi fabriquer de nouveaux journaux et magazines ou livres

Le carton :
se recycle en moyenne une dizaine de fois. Son procédé de recyclage ressemble à celui du papier. Ses vies suivantes : cartons d'emballages alimentaires, cartons ondulés, papier hygiénique...

Le plastique :
est broyé puis fondu, son nouveau cycle de vie dépend de sa nature. Pour le plastique opaque : tuyau, revêtement de sol, mobilier, bac à fleur, etc. Le plastique transparent est réemployé comme fibre textile : rembourrage de couette ou d'oreiller, veste polaire, etc

2 - LES ERREURS DE TRI DANS LA POUBELLE JAUNE :

Un déchet mal trié a des conséquences financières.

Les erreurs de tri représentent un surcoût pour le SITOMAP qui le répercutera sur les habitants. En effet, les déchets non-recyclables une fois arrivés au centre de tri doivent être pris en charge pour être redirigés vers l'usine d'incinération ! Soyez sélectif, triezy !

Les principales erreurs de tri :

- Les masques chirurgicaux
- Les sopalins et mouchoirs
- Les sacs d'ordures ménagères
- Objets en plastique divers

► Les jeter dans la poubelle noire

La borne à textile

Pensez à donner, échanger ou revendre vos vêtements avant de les jeter dans la borne à textiles. Le territoire compte quelques friperies, n'hésitez pas à vous renseigner.



Déchets électroménagers

Pensez à réparer vos électroménagers avant de les déposer à la déchèterie. En cas de dépôt, ils doivent être vidés et déposés dans les emplacements spécialement mis à disposition. Ils seront ensuite envoyés dans des filières de recyclage spéciales.



Les Ordures Ménagères

Lutte contre le gaspillage alimentaire :

QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- Respectez la chaîne du froid
- Evitez d'acheter en grande quantité
- Achetez des fruits et légumes moches
- Consommez les restes
- Le gaspillage alimentaire, c'est environ 30kg par an et par habitant

Pour plus de recettes, rendez-vous sur le Facebook du SITOMAP



Composter c'est aussi recycler !

NOS DÉCHETS PEUVENT AUSSI AVOIR UNE NOUVELLE VIE

Que mettre dans le compost ?

Les déchets de cuisine : Epluchures de fruits et légumes, restes de fruits, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œufs concassées...

Les déchets de jardin : tonte de haies et de gazon séché, feuilles mortes, fanes de légumes, fruits et légumes trop abimés, cendres et sciures de bois...

Bon à savoir !

L'AIDE AU COMPOSTAGE DU SITOMAP SE TRADUIT PAR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

20€ pour un composteur d'un volume inférieur à 400 L,
25€ pour un composteur d'un volume supérieur ou égal à 400 Litres.

Le nombre de composteurs subventionnés est limité à 1 par foyer. De plus, sans mention du volume sur la pièce d'achat, la subvention attribuée sera de 20€.

Plus d'infos sur le site internet du SITOMAP :

<https://www.sitomap.fr>

Recette 1: Gâteau chocolat-courgette

- 200g de chocolat
 - 4 œufs
 - 80g de farine
 - 1 courgette abimée
 - 100g de sucre
-
- Préchauffer le four à 180°.
 - Laver et éplucher la courgette, la mixer finement de façon à la réduire en purée.
 - Faire fondre le chocolat au bain-marie.
 - Séparer les jaunes des blancs.
 - Monter les blancs en neige.
 - Fouetter les jaunes avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse, incorporer le au chocolat fondu, ajouter délicatement la farine puis les blancs.
 - Verser dans un moule beurré et enfourner pendant 30 min.

Recette 2 : Brocamole

- 300g de fleurettes de brocoli
 - 1 tomate
 - Le jus d'un citron vert
 - 1/2 oignon rouge
 - 1 gousse d'ail
 - 1 cuil. à soupe de coriandre ciselée
 - 1 cuillère à café de cumin moulu
 - 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
 - Sel, poivre
-
- Faites cuire les fleurettes de brocoli 10 minutes à la vapeur. Laissez tiédir.
 - Épluchez et émincez finement l'oignon et l'ail.
 - Râpez le zeste de citron vert et pressez le jus. Épépinez et coupez la tomate en petits dés.
 - Mixez finement le brocoli et ajoutez à la spatule le cumin, le piment, l'ail, l'oignon, la tomate, la coriandre, l'huile d'olive, le zeste et le jus de citron vert. Salez, poivrez.
 - Goutez et rectifiez l'assaisonnement au besoin et réservez au frais 1h avant de déguster.



Les Ordures Ménagères

Rappel

JETEZ LES ORDURES MÉNAGÈRES EN SAC BIEN FERMÉ !

- Une seule destination : la poubelle noire
- Dans le cas où vous n'auriez pas de compost, déposez ces déchets* dans la poubelle noire



Valoriser les déchets

L'USINE D'INCINÉRATION DE PITHIVIERS

- Les ordures ménagères résiduelles et assimilées sont incinérées et valorisées en énergie !



▲ L'usine d'incinération de Pithiviers est gérée par le syndicat Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)

L'usine d'incinération de Pithiviers produit sur 1 an l'équivalent des besoins en électricité d'une ville de plus de 3000 habitants !

Elle produit également de l'eau chaude pour la malterie de Pithiviers. Les mâchefers (cendres) sont utilisés pour les sous-couches routières.

Quelques consignes !

POUR UN BON FONCTIONNEMENT LORS DES DÉPÔTS EN DÉCHÈTERIE

- Venir ¼ d'heure avant la fermeture afin d'avoir le temps de décharger vos déchets
- Respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la déchèterie
- Être en mesure de présenter à l'agent valoriste⁽¹⁾ un justificatif de domicile
- D'accéder pour les particuliers avec un véhicule réservé pour le transport des personnes éventuellement attelé d'une petite remorque
- D'accéder pour les professionnels avec un véhicule dont le PTAC n'excède pas 3,5 T
- D'effectuer le tri des matériaux en respectant la signalétique et les consignes affichées devant chaque conteneur ou benne et/ou en suivant les consignes de l'agent valoriste
- De respecter l'agent valoriste et les autres usagers
- De respecter le règlement intérieur qui est disponible sur le site internet du SITOMAP

(1) : Agent valoriste = gardien de la déchèterie

Retrouvez le règlement intérieur en
flashant ce QR code



Les différents accès aux déchèteries

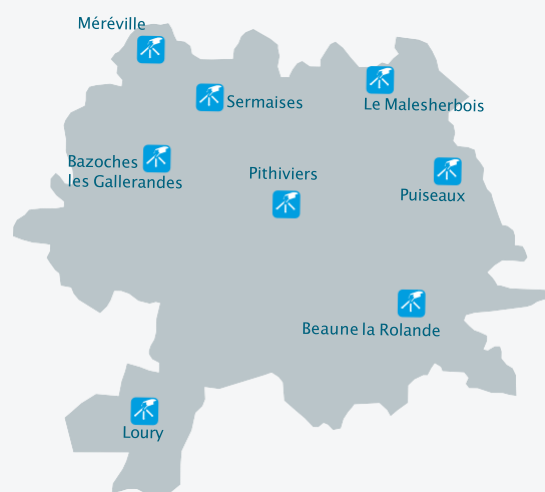
POUR LES PARTICULIERS QUI RÉSIDENT SUR LE TERRITOIRE DU SITOMAP :

- Elles sont accessibles du lundi au samedi.
- Les particuliers ont la possibilité de se rendre sur les 8 déchèteries du territoire.

POUR LES PROFESSIONNELS AYANT LEUR SIÈGE SOCIAL SUR LE TERRITOIRE DU SITOMAP

- Elles sont accessibles du lundi au vendredi.
- Une carte est obligatoire pour les professionnels (consultez le site internet du SITOMAP pour connaître les modalités). Les professionnels peuvent déposer 3m³ par jour et par déchèterie (uniquement les déchets admis).

Localisation des déchèteries



Les Déchèteries

Les déchets habituels :

8 FAMILLES BIEN DISTINCTES

- À chaque déchet sa destination, une benne par type de matériaux
- Des codes couleurs simples pour vous faciliter le tri



Cartons : Propres et vides, pliés et aplatis, sans polystyrène à l'intérieur...



Incinérables : Plastiques, Polystyrène, Mousse, Caoutchouc, PVC, Linoleum, Moquettes...



Végétaux : Tontes, Fleurs, Feuillages, Plantes annuelles, Fruits, Légumes...



Tout venant : Laine de verre, Laine de roche, Béton armé, Vitrages, Miroirs...



Bois : Palettes, Cagettes, Troncs, Planches, Contreplaqué, Aggloméré, Bois de charpente...



Gravats : Terre, Pierre, Béton non armé, Ciment, Parpaings, Tuiles, Carrelage, Ardoises, Déblais...



Métaux : Tous types, Aluminium, Acier galvanisé, Fonte, Zinc...



Mobilier : Literie, Mobilier de jardin, Mobilier d'intérieur...

Et pour les autres ?

DEMANDEZ AUX AGENTS SUR SITE, ILS VOUS GUIDERONT

- Les déchets particuliers sont stockés et traités spécifiquement



Batteries



Huile de vidange



Déchets dangereux des ménages



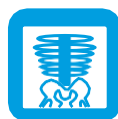
Déchets électriques



Piles et accumulateurs



Cartouches d'encre



Radiographies



Déchets dangereux des ménages

Leurs adresses :

- **Le Malesherbois** (45330) : Route de Sermaises
- **Puiseaux** (45390) : ZI – Près d'Intermarché
- **Sermaises** (45300) : Route de Thignonville
- **Pithiviers** (45300) : Route de Bouzonville en Beauce

- **Bazoches les Gallerandes** (45480) : Route d'Etampes
- **Baune la Rolande** (45340) : Route d'Egry
- **Loury** (45470) : Chemin de la Grande Esse
- **Méréville** (91660) : Rue de la Pierre Follège

POUR CONNAITRE LES HORAIRES : Rendez-vous sur le site : www.stanap.fr



Les Objets Volumineux

Les bennes éco-mobilier

TOUS LES MEUBLES SONT ACCEPTÉS

Eco-mobilier, éco-organisme agréé par l'Etat, financé par l'éco-participation, a pour vocation de **collecter et valoriser le mobilier, les matelas, couettes et oreillers usagés** en leur offrant une seconde vie, en les recyclant ou en les utilisant comme source d'énergie.



QUEL QUE SOIT LE MATÉRIAU

- Bois massif, médium
- Panneaux de particules
- Mousse, latex, tissu, cuir
- Plastique
- Ferraille
- Verre, pierre, céramique...

QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- Meubles cassés, abîmés,
- En morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés
- Sales ou déchirés...

Attention !

Toutes les déchèteries ne sont pas encore équipées de bennes éco-mobilier.

Seules les déchèteries de Sermaises et Beaune la Rolande en sont pourvues.

LES INTERDITS DANS LA BENNE ÉCO-MOBILIER :

Tapis, poussettes, sièges-auto, sanitaires, parquet, portes, fenêtres, plaids, couvertures...

Tous ces déchets sont à orienter vers d'autres bennes, demandez à l'agent valoriste !

PENSEZ À "CUSTOMISER" VOS OBJETS !

Et si vous customisiez vos meubles plutôt que de les jeter ?
Donnez un second souffle à vos vieux bibelots, **un coup de pinceau et un zeste de créativité suffisent.**
À vous de jouer...



Les Emballages en Verre

Le Verre : une matière recyclable à l'infini !

LE BON GESTE :

- Jetez tous vos emballages en verre : bouteilles, pots, bocaux, flacons, etc
- Sans capsule, ni bouchon, ni couvercle, le tout dans la colonne à verre



LES COLONNES À VERRE : La carte des emplacements est disponible sur le site : www.sitanap.fr

La porcelaine : il ne faut surtout pas la déposer dans la colonne à verre mais dans la benne "Tout Venant"

Des réponses à vos questions



Que signifie ce logo ?

Apparu en janvier 2015, ce logo qui affiche un petit personnage et trois flèches signifie que l'emballage en question est valorisable, et peut donc être trié. Il figure sur tous les emballages recyclables à partir de 2021.

Où dois-je jeter mes déchets qui contiennent de l'amiante ?

Vous pouvez faire appel à une entreprise habilitée dans le démontage et la récupération de l'amiante ou matériaux amiantés.

Que faire des pneus usagés ?

Vous pouvez les rapporter dans un garage ou chez un monteur de pneus.

Peut-on emboîter les déchets à mettre dans la poubelle jaune pour qu'ils prennent moins de place ?

Non ! Les déchets doivent impérativement être en vrac et non imbriqués (c'est à dire les uns dans les autres) sinon ils deviennent erreur de tri ! Ne jouez pas à Tetris avec vos emballages.

Est-ce que je peux jeter mes objets en plastique tels que des jouets ou un tuyau d'arrosage dans la poubelle jaune ?

Non ! Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages doivent être jetés à la déchèterie.

Que faire des déchets liés aux soins médicaux ?

Ces déchets doivent être apportés en pharmacie.

La Collecte en Porte à Porte

Un point d'enlèvement à proximité du domicile

LES CONSEILS POUR UNE BONNE COLLECTE :

- Pas de sacs au sol
- Les poignées des poubelles doivent être tournées vers la route
- Ne pas mettre vos poubelles derrière une voiture stationnée
- Pour les collectes qui ont lieu le matin, sortir vos poubelles la veille au soir
- Pour les collectes de l'après-midi, sortir vos poubelles avant midi

EN CAS DE MAUVAIS TRI

Les poubelles ne sont pas collectées, une étiquette de refus est apposée sur la poubelle par l'équipe de collecte. Vous pouvez contacter le SITOMAP pour en connaître les raisons.

JOURS FÉRIÉS

La collecte en porte à porte n'a pas lieu lors des jours fériés, elle est décalée d'une journée. N'hésitez pas à aller sur le compte Facebook ou sur le site internet du SITOMAP.

Votre poubelle est endommagée ?

Pour toute commande ou réparation de vos poubelles, nous contacter au : 02 38 32 76 20.

Le SITOMAP vous fournit ou répare vos poubelles.



Route de Bouzonville en Beauce
45300 Pithiviers

Ce Guide du Tri
a été réalisé par
l'équipe du Sitomap
et imprimé sur papier
100% recyclé
en février 2022